

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2012.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêté au 31 Mars 2012.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 Mars 2012, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1- Le portefeuille titre de la société «ATTIJARI PLACEMENTS SICAV» représente 88,43 % de son actif, ce qui est supérieur au seuil maximal de 80 % prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2- La société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » emploie 12,17 % de son actif en titres émis par « ATTIJARI BANK », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif, en matière de composition du portefeuille et du niveau de placements émis ou avalisés par un même établissement.

3- « ATTIJARI BANK » détient 88,88 % du capital de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » qui de son côté détient 93 753 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. A ce titre, le Conseil du Marché Financier a adressé à la société « ATTIJARI GESTION », gestionnaire de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV », une lettre en vue de régulariser sans délai cette situation conformément à la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des observations citées ci-dessus sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « ATTIJARI PLACEMENTS SICAV » arrêtés au 31 Mars 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Mars 2012.

Tunis, le 30 Avril 2012

**P/ CMC – DFK International
Wadii TRABELSI**

BILAN
arrêté au 31/03/2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	11 389 312	11 906 524	11 774 913
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		10 728 359	9 948 675	10 233 317
b - Obligations et Valeurs assimilées		660 953	1 957 849	1 541 597
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		1 489 750	3 518 775	555 491
a - Placements monétaires		-	-	-
b - Disponibilités	3-10	1 489 750	3 518 775	555 491
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		12 879 062	15 425 298	12 330 405
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	32 602	65 292	40 837
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	102 833	100 645	95 819
TOTAL PASSIF		135 435	165 936	136 656
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-4	12 586 766	14 946 159	12 007 632
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	156 861	313 203	186 117
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		186 117	337 191	2
b - Sommes distribuables de l'exercice	-	29 256	23 988	186 115
ACTIF NET		12 743 627	15 259 362	12 193 749
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 879 062	15 425 298	12 330 405

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31/03/2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2012 au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	9 723	22 006	430 724
a - Dividendes		-	-	350 438
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 723	22 006	80 286
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	705	1 352	- 1 787
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 428	23 358	428 937
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 30 692	- 37 954	- 151 178
REVENU NET DES PLACEMENTS		- 20 265	- 14 596	277 759
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	- 8 994	- 9 485	- 38 944
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 29 259	- 24 081	238 815
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		3	93	- 52 700
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		- 29 256	- 23 988	186 115
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 3	- 93	52 700
* Variation des +/- values potentielles sur titres		283 842	- 1 547 019	- 1 012 538
* +/- values réalisées sur cession des titres		298 562	178 226	119 217
* Frais de négociation		- 3 568	- 4 149	- 4 745
RESULTAT NET DE LA PERIODE		549 577	- 1 397 023	- 659 251

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31/03/2012

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01/2012 au 31/03/2012	Période du 01/01/2011 au 31/03/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant</u>			
<u>des opérations d'exploitation</u>			
a - Résultat d'exploitation	- 29 259	- 24 081	238 815
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	283 842	- 1 547 019	- 1 012 538
c - +/- values réalisées sur cession de titres	298 562	178 226	119 217
d - Frais de négociation de titres	- 3 568	- 4 149	- 4 745
	-	-	- 336 463
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>			
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a - Souscriptions	114 369	2 026 731	2 033 598
* Capital	78 000	1 415 000	1 420 000
* Régularisation des sommes non distrib.	34 656	568 302	570 099
* Régularisations des sommes distrib.	1 712	43 428	43 499
* Droits d'entrée	-	-	-
b - Rachats	- 114 067	- 2 074 094	- 5 547 884
* Capital	- 78 000	- 1 415 000	- 3 790 000
* Régularisation des sommes non distrib.	- 34 358	- 615 759	- 1 660 959
* Régularisation des sommes distrib.	- 1 709	- 43 335	- 96 925
* Droits de sortie	-	-	-
c - Régularisation charges capitalisées	-	-	-
d - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	549 879	- 1 444 386	- 4 510 000
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	12 193 749	16 703 748	16 703 748
b - En fin de période	12 743 627	15 259 362	12 193 749
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	8 310	10 680	10 680
b - En fin de période	8 310	10 680	8 310
VALEUR LIQUIDATIVE	1 533,529	1 428,779	1 467,358
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	4,51%	-8,65%	-4,16%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtés au 31/03/2012***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/03/2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/03/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/03/2012, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Évaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012, à 11 389 312 Dinars contre 11 906 524 Dinars au 31/03/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Coût d'acquisition	8 393 751	9 709 710	9 039 870
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	7 701 673	7 123 439	7 036 883
- Titres OPCVM	52 078	668 951	505 667
- Obligations et valeurs assimilées	640 000	1 917 320	1 497 320
Plus ou moins values potentielles	2 974 608	2 156 285	2 690 766
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	2 971 387	2 151 258	2 686 637
- Titres OPCVM	3 221	5 027	4 129
- Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	20 953	40 529	44 277
Total	11 389 312	11 906 524	11 774 913

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 9 723 Dinars pour la période allant du 01/01/2012 au 31/03/2012, contre un montant de 22 006 Dinars du 01/01/2011 au 31/03/2011, et se détaillent ainsi:

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
-Revenus des actions et valeurs assimilées	-	-	205 472
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	144 966
- Revenus des Obligations	9 723	22 006	80 286
Total	9 723	22 006	430 724

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/01/2012 au 31/03/2012, à 705 Dinars contre 1 352 Dinars du 01/01/2011 au 31/03/2011, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Intérêts/ Compte courant	705	1 352	(1787)
Total	705	1 352	(1 787)

3-4 Note sur le capital**Capital au 31/12/2011**

- Montant	12 007 632
- Nombre de titres	8 310
- Nombre d'actionnaires	13

Souscriptions réalisées

- Montant	112 656
- Nombre de titres	78
- Nombre d'actionnaires nouveaux	1

Rachats effectués

- Montant	(112 358)
- Nombre de titres	78
- Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets sur le capital

- Variation des plus et moins values potentielles	283 842
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	298 562
- Frais de négociation	(3 568)

Capital au 31/03/2012

- Montant	12 586 766
- Nombre de titres	8 310
- Nombre d'actionnaires	13

3- 5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2012, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
-Sommes distribuables de l'exercice	(29 256)	(23 988)	186 115
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	186 117	337 191	2
Total	156 861	313 203	186 117

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régl. Souscription	Régl. Rachat	Total
-Sommes distribuables de l'exercice en cours	(29 259)	(35)	38	(29 256)
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	186 117	1 747	(1 747)	186 117
Total	156 858	1 712	(1 709)	156 861

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012 à 32 602 Dinars contre 65 292 Dinars au 31/03/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Gestionnaire	15 346	18 977	19 463
- Dépositaire	17 256	46 315	21 374
Total	32 602	65 292	40 837

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012, à 102 833 Dinars contre un solde de 100 645 Dinars au 31/03/2011, détaillé comme suit :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	14 984	16 099	12 000
- Dividende à payer exercice 1995	67	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	-	221

- CMF à payer	1 067	1 279	1 297
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	33 191	33 031	31 975
- TCL à régulariser	13 477	13 477	13 477
- Etat RS à payer	3 137	-	93
Total	102 833	100 645	95 819

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2012 au 31/03/2012, à 30 692 Dinars contre 37 954 Dinars pour la même période en 2011, et se détaillent ainsi:

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Rémunération du gestionnaire	15 346	18 977	75 589
- Rémunération du dépositaire	15 346	18 977	75 589
Total	30 692	37 954	151 178

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/01/2012 au 31/03/2012, s'élèvent à 8 994 Dinars, contre 9 485 Dinars du 01/01/2011 au 31/03/2011, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	2 486	2 466	12 405
- Redevance CMF	3 069	3 795	15 118
- Frais de publicité et publications	2 985	2 959	10 000
- Autres charges	21	4	19
- TCL	433	261	1 402
Total	8 994	9 485	38 944

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2012, à 1 489 750 Dinars contre 3 518 775 Dinars au 31/03/2011, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
- Avoirs en banque	159 649	241 957	40 459
- Sommes à l'encaissement (*)	1 329 604	3 268 584	3 953 481
- Sommes à régler	(212)	(9 238)	(3 438 671)
- Ecart sur intérêts courus /TCN	709	17 472	222
Total	1 489 750	3 518 775	555 491

(*) Correspond principalement au rachat de RACHAT 12690 AOS DU 30-03-2012

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'«ATTIJARI GESTION» au 31/03/2012, s'élèvent à 15 346 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« ATTIJARI BANK » au 31/03/2012, s'élèvent à 15 346 Dinars TTC.

PORTEFEUILLE AU 31/03/2012

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Au 31/03/2012	%Actif	%Actif Net	%Capital Emis
Actions & Valeurs assimilées		7 701 673	10 673 060	82,87%	83,75%	10,65%
ADWYA	50 000	234 785	383 400	2,98%	3,01%	2,78%
AMEN BANK	1 000	33 019	73 005	0,57%	0,57%	0,01%
ARAB TUNISIAN BANK	65 368	247 074	378 089	2,94%	2,97%	0,07%
ASSAD	16 565	130 506	183 971	1,43%	1,44%	0,14%
ATL	23 102	84 311	115 487	0,90%	0,91%	0,14%
ATTIJARI BANK	93 753	1 593 343	1 567 831	12,17%	12,30%	0,24%
ATTIJARI LEASING	31 699	692 886	1 230 143	9,55%	9,65%	1,49%
BANQUE DE TUNISIE	65 000	428 473	719 745	5,59%	5,65%	0,06%
BIAT	4 748	299 191	338 794	2,63%	2,66%	0,03%
BNA	20 000	232 228	223 140	1,73%	1,75%	0,06%
BTE ADP	6 601	158 698	198 096	1,54%	1,55%	0,66%
CIL	17 442	91 212	313 119	2,43%	2,46%	0,35%
CIMENT DE BIZERTE	6 800	78 200	53 856	0,42%	0,42%	0,02%
ELECTROSTAR	11 211	166 185	71 560	0,56%	0,56%	0,64%
ENNAKL	69 373	869 471	717 733	5,57%	5,63%	0,23%
ESSOUKNA	14 000	70 835	148 330	1,15%	1,16%	0,47%
GIF FILTER	38 307	104 405	249 953	1,94%	1,96%	0,46%
MONOPRIX	28 294	573 487	991 818	7,70%	7,78%	0,20%
POULINA GROUP HOLDING	8 100	44 625	63 310	0,49%	0,50%	0,00%
SERVICOM	2 000	6 500	24 050	0,19%	0,19%	0,08%
SFBT	27 460	289 283	401 410	3,12%	3,15%	0,04%
SIMPAR	5 425	136 356	405 161	3,15%	3,18%	0,68%
SIPHAT	1 000	23 204	13 600	0,11%	0,11%	0,06%
SITS	57 000	145 919	211 128	1,64%	1,66%	0,44%
SOMOCER	27 500	58 285	70 730	0,55%	0,56%	0,10%
SPDIT	23 970	149 310	189 291	1,47%	1,49%	0,09%
STB	1 500	18 643	14 243	0,11%	0,11%	0,01%
TELNET HOLDING	6 845	39 701	59 093	0,46%	0,46%	0,06%
TUNINVEST	5 000	34 500	55 150	0,43%	0,43%	0,52%

TUNIS RE	14 750	103 250	168 268	1,31%	1,32%	0,16%
TUNISIE LEASING	18 314	340 656	487 592	3,79%	3,83%	0,26%
TUNISIE PROFILE	23 622	81 808	155 338	1,21%	1,22%	0,06%
UBCI	7 017	115 038	369 038	2,87%	2,90%	0,05%
UIB	1 500	26 285	27 590	0,21%	0,22%	0,01%
Obligations		640 000	660 953	5,13%	5,19%	11,07%
MOURADI PALACE B/AMEN BANK	6 000	240 000	249 650	1,94%	1,96%	7,50%
S.I.H. MOURADI 2008 TR B	5 000	400 000	411 303	3,19%	3,23%	3,57%
OPCVM		52 079	55 300	0,43%	0,43%	10,02%
FCP SAFA	500	52 079	55 300	0,43%	0,43%	10,02%
Total Général		8 393 751	11 389 312	88,43%	89,37%	31,74%